



La Grande Muraille Verte et ses territoires : l'heure d'un nouveau rendez-vous ?

Deborah Goffner*, Amadou Hamath Diallo*, Olivier Ninot**, Ronan Mugelé**

* Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)—IRL 3189 “Environnement, Santé, Sociétés”, Marseille, France/Université de Bamako, Mali/CNRST Burkina-Faso, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

** UMR 8586 Prodig, Aubervilliers, France

Alors que la GMV célèbre ses 15 ans d'existence, il semble urgent de procéder à une capitalisation réelle de ses interventions. Cela passe par une analyse critique des réalisations de terrain, pour interroger à la fois l'efficacité des actions mises en œuvre, et la pertinence même de la stratégie d'intervention. Au Sénégal, pays fortement engagé dans la mise en œuvre du projet, une analyse des actions réalisées par la GMV montre deux principaux types d'interventions, souvent répliquées à l'identique d'une localité à l'autre.

Restauration environnementale vs mosaïque de jardins

Le premier est sectoriel et orienté quasi-exclusivement vers la restauration environnementale : il s'agit du reboisement. Cependant, tel que pratiqué aujourd'hui, le reboisement est difficilement conciliable avec la vocation largement dominante de la zone d'implantation de la GMV, à savoir le pastoralisme. Dans le contexte du Ferlo où les pressions sur les ressources sylvo-pastorales sont déjà exacerbées par les changements climatiques, les convoitises sur le foncier et les concurrences entre usagers (Saqalli *et al.*, 2021), le reboisement de parcelles mises en défens semble constituer un facteur supplémentaire de morcellement de l'espace pastoral et de soustractions immédiates de ressources sans compensations (Delay *et al.*, 2022 ; Ninot *et al.*, 2022). Au-delà de ces considérations fondamentales, au plan technique, le suivi réalisé depuis 15 ans montre que le reboisement s'avère peu efficace dans ces steppes semi-arides : les taux de survie des arbres plantés sont souvent très faibles (Wade *et al.* 2018) et les choix de localisation des parcelles font l'objet de litiges entre acteurs locaux. En d'autres mots, les défis autour de la reforestation sont autant, voire plus sociaux qu'écologiques (Pritchard, 2021), surtout dans ce territoire où l'articulation entre reboisement et pastoralisme a souvent été difficile (Dia *et al.*, 2019).

Le deuxième type d'action consiste à créer des jardins polyvalents villageois destinés à la diversification des activités génératrices de revenus, principalement en faveur des groupements de femmes. Pourtant beaucoup de défis restent là encore à relever. Ils concernent notamment l'accès à l'eau (coût, panne de forage, augmentation des besoins pendant la saison sèche, distance entre les jardins et les forages), le prix dissuasif des intrants, la faible maîtrise technique du maraichage et le ciblage incertain des bénéficiaires (parfois 200 femmes pour 5 ha). Dans les conditions actuelles, ces obstacles fragilisent grandement la pérennité des jardins et l'objectif d'autonomisation des femmes (Billen 2014 ; Diallo 2021).

Ces études montrant un impact mitigé des activités de la GMV sont corroborées par les perceptions du projet par les différentes parties prenantes. En effet, les populations locales y voient avant tout un projet environnemental du gouvernement à la logique « top-down » déconnectée des réalités locales (Mugelé, 2018). L'héritage ancien d'opérations de reboisement exogènes et l'existence plus récente d'investissements dans la sylviculture privée (filiale gomme arabique) dans la zone sylvopastorale sont des précédents marquants. Les débats qu'ils ont suscités obèrent la réception et l'acceptation locale du projet, perçu comme une menace pour les activités des éleveurs sans réelle mesure compensatoire pour les populations (emplois durables, rémunération conséquente, accès et exploitation de pâturages après les récoltes). De manière significative, pour certains agents techniques et autorités locales, la GMV est un outil de visibilité politique et médiatique avant tout destiné à susciter l'engouement international et donc à capter projets et financements des bailleurs de fonds.

Vers des approches plus contextualisées

Une certaine naïveté dans l'implémentation de la GMV se fait ressentir depuis le début de sa mise en œuvre en imaginant qu'on puisse reproduire à l'identique un petit nombre d'actions, sans prendre en compte la diversité des situations locales. Or chaque socio-écosystème sur le tracé de la GMV est unique, avec caractéristiques et dynamiques propres, et les actions mises en œuvre doivent être adaptées et alignées en fonction (Goffner et al., 2019). Cet alignement demande une connaissance approfondie de chaque socio-écosystème, comme une condition de réussite et d'acceptation des actions à venir. Mais le temps du diagnostic, de l'analyse et de la concertation, est souvent considéré comme incompatible avec l'urgence ressentie par les décideurs et les maîtres d'œuvre de la GMV. Pourtant, les recherches s'appuyant sur des démarches participatives localement ont identifié la gestion communautaire des ressources naturelles intégrant, par exemple, la régénération naturelle assistée (méthode moins coûteuse mais plus efficace écologiquement et mieux acceptée socialement que le reboisement), comme aspiration forte des populations locales (Perrotton et al., 2019, projet Xpaths : <https://www.xpathsfutures.org/>).

Dans ce contexte, il paraît urgent et important de mieux ancrer la GMV dans son territoire d'implantation afin de mieux aligner les bénéfices environnementaux aux gains socio-économiques des actions pour les communautés dans les localités ciblées. Dans sa gouvernance, le principe d'un meilleur équilibre entre les différentes échelles responsables de l'exécution et la réalisation du projet reste à promouvoir : à l'échelle panafricaine (l'imaginaire d'une GMV porteur d'espoir africain/obtention de financements), à l'échelle nationale à laquelle les décisions d'interventions sont actuellement prises à travers son agence nationale dédiée et enfin, à l'échelle locale, celle de ses aménagements. Au Sénégal, l'acte 3 du processus de décentralisation offre depuis 2013 un contexte favorable, au moins théoriquement, pour l'accompagnement de la GMV vers une meilleure territorialisation, synonyme par exemple d'une articulation des actions communes à l'échelle du territoire de la zone sylvopastorale (ZSP), combinées à d'autres, plus diversifiées, co-construites, ajustées aux aspirations locales en matière de développement, et associant communautés, autorités locales, projets de développement, chercheurs et élus locaux. Une telle démarche implique sans doute une double rupture par rapport au modèle actuel de la gouvernance de la GMV. Il s'agit d'une part de prendre en compte les spécificités socio-écologiques locales pour mieux

adapter les interventions au territoire ; et, d'autre part, de favoriser l'appropriation du projet par les acteurs du territoire en parvenant à rendre visible et lisible l'impact du projet.

Ancrage local vs image globale ?

La visibilité et la lisibilité du projet tiennent essentiellement à la manière dont les populations (majoritairement éleveurs transhumants ou agropasteurs) considèrent les actions de la GMV en tant que projet de développement comme un autre. En effet, la GMV peine à susciter l'intérêt des éleveurs et de leurs représentants (Organisations paysannes, associations) alors que le potentiel (production fourragère, reverdissement) les concerne en premier lieu. De plus, par son emprise spatiale théorique, la GMV pourrait devenir un instrument à part entière de gestion des ressources naturelles à l'échelle locale, et un outil innovant de la politique environnementale nationale. A condition toutefois qu'elle s'appuie sur les instruments déjà existants en matière de gouvernance territoriale et de gestion partagée des ressources, comme les unités pastorales, les comités de gestion des forages et les conseils communaux. La GMV donnerait alors une occasion de déclencher des processus de concertation et de consolider des organes décisionnaires et gestionnaires à l'échelle intercommunale pour redonner toute leur place aux activités d'élevage et à leurs logiques spatiales.

Pour atteindre cet objectif, la démarche suppose d'ouvrir le cercle des parties prenantes à l'ensemble des acteurs du territoire. Au-delà de faire émerger les projets de développement par le bas, guidés par les aspirations exprimées localement, une orientation de la recherche qui serait moins centrée sur les arbres mais plus ouverte sur la gouvernance territoriale et/ou la *political ecology* participerait à réduire l'écart entre les différentes échelles qui est à l'origine du décalage important qui existe actuellement entre besoins locaux et actions engagées par la GMV.

Plus que jamais, l'enjeu principal de la GMV est de dépasser sa fonction de « vitrine » environnementale africaine projetée à l'échelle internationale pour se focaliser au contraire sur le devenir des territoires d'intervention, qui sont aussi des territoires habités, exploités, vécus et suivant leurs propres dynamiques et relations spatiales, indépendamment de la GMV (Ninot *et al.*, 2019). La GMV pourrait ainsi porter un projet de territoire en mesure de décroisonner la ZSP (3 régions administratives, une multitude de projets de développement ayant chacun son territoire d'action) pour recréer du lien dans l'ensemble de la zone.

Le second souffle apporté au projet à l'occasion du *One Planet Summit* organisé en janvier 2021 à Paris est donc l'occasion d'un nouveau rendez-vous pour la GMV avec son territoire. Il s'agit de consolider avant tout l'ancrage local de la Muraille socio-écologique, et non l'image globale de la Muraille politico-institutionnelle. Dans cet impératif de territorialisation semble directement se jouer le destin de la GMV au Sénégal et, au-delà, au Sahel.